

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES



ASSOCIATION OF AFRICAN CENTRAL BANKS

Annexe 3

ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

**39^e REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL DES GOUVERNEURS**
(Abuja, Nigeria, le 15 août 2016)

**RAPPORT D'ETAPE SUR LA MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME
DE COOPERATION MONETAIRE EN AFRIQUE (PCMA) EN 2015**

I – Environnement économique international

L'activité économique mondiale a été caractérisée au cours de l'année 2015 par une croissance modérée. Selon les dernières prévisions de croissance publiées par le FMI en avril 2016, l'économie mondiale devrait croître de 3,1% en 2015 contre 3,4% en 2014, en rapport avec le ralentissement de la croissance dans les pays émergents et l'atonie observée dans la plupart des pays industrialisés et.

Aux Etats-Unis, la croissance économique est demeurée stable à 2,4% en 2015, tirée principalement par la consommation privée. Cette performance est le reflet de l'amélioration du marché du travail et de celui de l'immobilier. Toutefois, elle a été limitée par le recul des investissements notamment dans les secteurs pétrolier et gazier ainsi que par l'impact de l'appréciation du dollar sur les exportations des industries manufacturières. Au Japon, la croissance est restée faible, en dépit du plan de relance budgétaire et de la réforme structurelle, entreprise par le Gouvernement. En effet, le taux de croissance économique s'est situé à 0,5% en 2015 contre 0% un an plus tôt. Dans la Zone euro, la croissance s'est raffermie en 2015, avec toutefois un niveau relativement modeste. La croissance du PIB a été de 1,6% en 2015 contre 0,9% en 2014, tirée principalement par le dynamisme des exportations.

Au niveau des pays émergents, l'évolution conjoncturelle indique une poursuite du ralentissement de l'activité économique, en liaison avec l'impact négatif des bas niveaux des cours des matières premières, la persistance des tensions géopolitiques et la volatilité des marchés financiers. En Chine, la croissance du PIB a ralenti en 2015 pour se situer à 6,9%, après celle de 7,3% enregistrée l'année précédente. Cette contre-performance de l'économie chinoise est imputable à l'atonie de la demande intérieure et extérieure ainsi que par les vulnérabilités de son système financier. Au Brésil, la croissance négative, s'est située à -3,8% en 2015 contre 0,1% en 2014, reflétant la hausse continue du chômage et la baisse de l'investissement, dans un contexte d'effondrement de la monnaie brésilienne, induite par l'hyper inflation observée. En Russie, le taux de croissance est également ressorti négatif à -3,7% en 2015 contre 0,6% en 2014.

La croissance des économies avancées devrait restée stable en 2016 (1,9%)¹ par rapport à 2015, en liaison avec la baisse de l'activité économique, notamment aux Etats-Unis et au Japon. Dans les marchés émergents et les économies en développement, la croissance ressortirait à 4,1% en 2016, en progression de 0,1 point de pourcentage d'une année à l'autre, en raison des perspectives favorables notamment dans la plupart des pays émergents d'Asie. Selon les prévisions, l'économie mondiale devrait se raffermir légèrement en 2016 (+0,1 point) comparativement à 2015 pour atteindre un taux de croissance de 3,2%. La poursuite de la reprise serait essentiellement liée à la hausse de la demande, induite par la baisse des prix de l'énergie.

L'inflation est demeurée faible au niveau mondial en 2015, en particulier dans les économies avancées, en raison principalement de la faiblesse des prix des produits pétroliers. Elle s'est établie à 0,3% en 2015 dans les économies avancées, se situant en deçà de l'objectif fixé par les banques centrales, sous l'effet de la forte contraction des prix des produits de base et d'un affaiblissement de la demande intérieure dans certains pays, tels que le Japon et les Etats-Unis. Dans les marchés émergents et les économies en développement, l'inflation est demeurée stable à 4,7% en 2015. Cette évolution de l'inflation est essentiellement imputable au recul des prix du pétrole et des autres produits de base, atténué par la forte dépréciation de la monnaie dans certains pays émergents, notamment le Brésil et la Russie. Dans les

¹ / FMI, « Perspectives de l'économie mondiale », avril 2016, p2. Ces estimations ne prennent pas en compte l'impact du Brexit.

économies avancées, l'inflation devrait augmenter pour s'établir à 0,7% en 2016, après celle de 0,3% observée en 2015, soit son niveau le plus bas depuis la crise financière internationale. Cependant, elle devrait être ramenée de 4,7% à 4,5% dans les marchés émergents et les économies en développement.

Dans ce contexte de faiblesse d'inflation et de craintes d'un affaiblissement persistant de la croissance, l'orientation de la politique monétaire est demeurée très accommodante dans les économies avancées, avec toutefois des évolutions divergentes. La Banque Centrale Européenne (BCE) a baissé, en décembre 2015, son taux de dépôt de 10 points de base à -0,30%, en laissant inchangé à 0,05% le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement. Elle a, par ailleurs, procédé à l'activation de la deuxième phase de sa politique d'assouplissement quantitatif (QE) en prolongeant son programme de rachats d'actifs de six mois à fin mars 2017. En revanche, aux États-Unis, la Réserve fédérale (Fed) a relevé, en décembre 2015, son principal taux directeur de 25 points de base, première hausse intervenue depuis celle de juin 2006. Cette augmentation pourrait être le point de départ d'un cycle de resserrement monétaire progressif, la Fed ayant indiqué qu'elle surveillera de près l'évolution de l'activité économique, en particulier l'inflation, avant de décider d'un nouveau relèvement des taux. La Banque du Japon (BoJ) a laissé inchangé son dispositif d'assouplissement quantitatif visant à augmenter la base monétaire de 80.000 milliards de yens par an (près de 600,0 milliards d'euros), via un important programme de rachat d'actifs. Au niveau des pays émergents, certaines banques centrales (Chine, Inde et Russie) ont baissé leurs taux directeurs afin de soutenir l'activité économique. Par contre, d'autres banques centrales (Afrique du Sud et Brésil) ont relevé leurs taux directeurs, en vue notamment de contenir l'inflation.

Sur les marchés des changes, la plupart des devises principales et régionales ont connu une dépréciation par rapport au dollar américain. La dépréciation de façon uniforme par rapport au dollar américain est le reflet dans une large mesure des fortes variations des paramètres économiques fondamentaux, tels que la croissance de la demande intérieure, les baisses des prix des produits de base et les chocs propres aux pays. Dans les économies avancées, l'euro et le yen japonais se sont dépréciés par rapport au dollar américain en 2015, sous l'effet de la mise en œuvre par la BCE de son programme d'assouplissement quantitatif. Les monnaies des économies des marchés émergents se sont également dépréciées face au dollar, en rapport avec l'affaiblissement de la croissance.

S'agissant des matières premières, les prix ont connu globalement une orientation baissière, à l'exception de certains produits agricoles telles que le coton, la viande et certaines boissons (cacao et thé). Les prix des denrées alimentaires se sont également repliés, du fait de l'abondance des récoltes enregistrée durant l'année 2015. Les cours des céréales ont connu une chute, nonobstant les conditions atmosphériques défavorables en Amérique du Nord et en Europe. Les cours du café ont reculé, en rapport avec le redressement modeste de la production au Brésil. Les prix du pétrole brut se sont repliés, sous l'effet combiné du faible niveau de l'activité économique au niveau mondial et d'une offre plus abondante des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, des États-Unis et de la Russie. L'accord nucléaire conclu avec la République islamique d'Iran a contribué également au fléchissement des cours du pétrole. Les prix des produits de base, hors carburants, en particulier des métaux et des produits agricoles de base, ont nettement baissé au cours de l'année 2015, dans le sillage du repli des prix du pétrole, en liaison avec le ralentissement de l'expansion de l'investissement à forte intensité de métaux en Chine et la forte augmentation de l'offre. En outre, les prix de la viande ont légèrement augmenté.

Cependant, contrairement au café, les cours de certaines boissons, telles que le cacao et le thé se sont orientés à la hausse. En effet, les prix du cacao se sont accrus sous l'effet d'un déficit de l'offre, liés aux conditions atmosphériques défavorables au Ghana. Ceux du thé ont

augmenté en raison de la baisse de l'offre, induite par la sécheresse au Kenya.

En 2015, le taux de croissance de l'Afrique s'est situé à 3,4%² (contre 3,7% en 2014), légèrement au-dessus de la croissance de l'économie mondiale (3,1%). Toutefois, des disparités subsistent au niveau régional, en rapport avec de nombreux facteurs tels que les différences de dotation en ressources naturelles, de niveaux de revenu, de politiques macroéconomiques et la stabilité politique et sociale. Comme en 2014, l'Afrique de l'Est est restée en 2015 la région où la croissance est la plus élevée (6,3% contre 6,5% en 2014), suivie de l'Afrique Centrale (3,7% contre 6,1% en 2014), de l'Afrique du Nord (3,5% contre 1,4% en 2014) et de l'Afrique de l'Ouest (3,3% contre 6,0% en 2014). La croissance en Afrique Australe est ressortie relativement plus faible à 2,2% en 2015 contre 2,8% un an plus tôt. Le ralentissement de la croissance en Afrique s'explique essentiellement par la forte baisse des cours des produits de base, enregistrée dans plusieurs pays. Les défis majeurs consistent à mener non seulement une politique de diversification des produits mais également à poursuivre les efforts en vue d'une transformation structurelle de l'économie dans toutes les régions. Outre ces éléments, il convient de relever les défis en matière de dotation énergétique, en particulier dans le domaine de l'électricité où la poursuite d'importants investissements est nécessaire pour réduire les nombreux délestages enregistrés dans certains pays et améliorer l'approvisionnement en électricité. Du côté de l'offre, la croissance de l'Afrique a été principalement tirée par l'agriculture, les industries extractives et le développement des secteurs de la construction et des services. Du côté de la demande, le maintien de la croissance économique est principalement lié à la poursuite des investissements dans le domaine des infrastructures et à la vitalité de la consommation privée. Le produit intérieur brut (PIB) progresserait de 3,7% en 2016 et de 4,5% en 2017. En moyenne, l'inflation de l'Afrique s'est établie à 7,3% en 2015, après le niveau de 7,2% atteint l'année précédente. Globalement, des disparités ont été notées en matière de performances économiques dans les cinq sous-régions de l'ABCA.

II – Evolution de la situation économique et financière dans les Sous-régions

2.1 - Sous-région Afrique du Nord

2.1.1. Croissance économique

La plupart des pays de la sous-région Afrique du Nord ont connu en 2015 des performances modestes. Cette situation est principalement le reflet de profonds changements économiques et politiques enregistrés au cours des cinq dernières années (2011-2015), en particulier l'avènement des révolutions du Printemps arabe dans certains pays de la sous-région, comme la Tunisie, l'Egypte et la Libye. Ces facteurs, conjugués aux changements politiques observés au Soudan, qui a entraîné sa séparation en deux pays (le Nord et le Sud Soudan), ont conduit à un déclin des taux de croissance de tous les pays de la sous-région, en dehors de l'Egypte. Les taux de croissance sont passés de 3,8% en 2014 à 3,1% en 2015 en Algérie, de 6,4% à 3,1% en Mauritanie, de 4,4% à 3,1% au Soudan et de 2,3% à 0,5% en Tunisie. Ces faibles performances sont le résultat notamment du repli des activités dans le secteur des hydrocarbures et du secteur minier, en rapport avec les répercussions de la situation économique mondiale et la chute des prix des matières premières. Elles sont également expliquées par l'impact négatif des attaques terroristes sur l'activité économique dans certains pays. L'activité économique a progressé de 1,4% en 2014 à 1,8% en 2015 en Egypte, à la faveur des fortes performances des secteurs du tourisme, du secteur public, de la construction et du Canal de Suez.

2.1.2. Inflation

Trois pays (Algérie, Mauritanie et Tunisie) ont satisfait au critère relatif à l'inflation en 2015 dans la sous-région de l'Afrique du Nord. L'inflation a eu une évolution contrastée dans la sous-région. En Algérie et en Egypte, le taux d'inflation s'est accéléré, passant respectivement de 2,9% à 4,9% et de 8,2% à 11,4% entre 2014 et 2015, en raison notamment des contributions importantes notamment de l'électricité, du gaz et du fuel, ainsi que des transports et communications. Le taux d'inflation s'est replié de 3,5% à 1,5% en Mauritanie, de 36,5% à 19,8% au Soudan, et de 4,8% à 4,1% en Tunisie. Ces évolutions sont dues au recul des prix des matières premières, en particulier les produits alimentaires, ainsi que les améliorations dans la production agricole, en plus de la mise en œuvre de politiques monétaires prudentes et de la poursuite par les autorités publiques de programmes de subvention des prix des produits de base en faveur des groupes sociaux les plus vulnérables.

2.1.3. Finances publiques

En dehors du Soudan, le critère relatif au déficit public n'a été respecté par aucun autre pays de la sous-région. En dépit des programmes de réformes économiques adoptés dans la sous-région, en vue notamment de réduire le déficit budgétaire en pourcentage du PIB, ce ratio a continué à être élevé dans certains pays. Il était estimé à 14,0% en Algérie en 2015 contre 7,6% en 2014, 11,5% en Egypte en 2015 contre 12,2% en 2014, 4,7% en Mauritanie en 2015 contre 4,4% en 2014, 4,4% en Tunisie en 2015 contre 4,9% en 2014, et 1,0% au Soudan en 2015 contre 0,9% en 2014.

2.1.4. Secteur externe

Les données disponibles sur les transactions internationales ont montré une amélioration dans les soldes des comptes courants dans la plupart des pays, à l'exception de l'Algérie et de la Tunisie. Il ressort également une situation contrastée suivant les pays. Le déficit du compte courant est passé de 4,9% du PIB en 2014 à 4,5% du PIB en 2015 en Egypte. Les réserves extérieures pourraient couvrir 4,0 mois d'importations en 2015 contre 3,3 mois en 2014. En Algérie, le déficit du compte courant est ressorti à 15,0% du PIB en 2015 contre 4,4% du PIB en 2014. Le nombre de mois de couverture des importations par les réserves extérieures est passé de 30,0 en 2014 à 27,0 en 2015. Le déficit du compte courant de la Mauritanie s'est situé à 17,7% du PIB en 2015 contre 29,9% du PIB en 2014. Le nombre de mois d'importations qui seraient couverts par les réserves extérieures est passé de 4,8 en 2014 à 6,8 en 2015. Le Soudan a enregistré un déficit du compte courant de 5,8% du PIB en 2015, après celui de 7,7% un an plus tôt. Les réserves extérieures couvriraient 2,5 mois d'importations en 2015 contre 2,0 mois en 2014. En Tunisie, le déficit courant est resté stable à 8,8% du PIB en 2015. Le nombre de mois d'importations devant être couverts par les réserves extérieures s'est établi à 4,2 en 2015 contre 3,8 en 2014. Les améliorations enregistrées dans le déficit du compte courant résultent notamment du repli des importations des entreprises minières, du fait de la diminution des investissements directs étrangers, consécutive à la baisse des prix des produits miniers, qui a compensé la baisse des exportations de produits miniers résultants de la chute des prix et de la baisse des revenus du pétrole. En outre, les revenus du tourisme étaient dans certains pays, un facteur important de l'amélioration du solde de la balance des services et du revenu. La dégradation du déficit du compte courant provient aussi de la chute des prix du pétrole et de la contraction des quantités exportées, couplées avec la hausse des importations de biens.

2.1.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

Seul le Soudan a fait état d'un financement direct du déficit par la Banque centrale en 2015. Un an plus tôt, le Soudan et l'Egypte ont déclaré avoir reçu des concours de la Banque Centrale.

2.2 - Sous-région de l'Afrique de l'Ouest

2.2.1. Croissance économique

La croissance économique des pays de la sous-région Afrique de l'Ouest a connu un ralentissement en 2015 comparativement à l'année précédente. Le produit intérieur brut réel (PIB) s'est accru en Côte d'Ivoire de 10,3% contre 8,5% en 2014 et au Sénégal de 6,5% contre 4,3%, essentiellement porté par l'agriculture et le dynamisme des investissements dans le domaine des infrastructures. En Guinée-Bissau, le taux de croissance économique a quasiment doublé pour se situer à 6,1% en 2015, reflétant l'amélioration de la situation socio-politique dans ce pays. En Gambie, il est passé de 0,5% à 4,7% d'une année à l'autre, sous l'effet des bonnes performances enregistrées dans les secteurs de l'agriculture et du tourisme. Le Liberia et la Guinée ont enregistré un taux de croissance économique de 2,5% en 2015, après ceux de 0,0% et 0,1% observés respectivement en 2014 dans ces pays. Au Mali et au Niger, la croissance économique est ressortie respectivement à 6,0% et 3,6% en 2015. En revanche, un ralentissement de la croissance a été noté en 2015 au Bénin, au Burkina et au Togo, avec respectivement 5,2%, 4,0% et 5,4% en 2015. La croissance a fléchi au Nigeria en 2015, affichant un niveau faible de 2,8% contre 6,2% en 2014, en rapport avec la baisse des cours du pétrole et les risques sécuritaires élevés, liés aux activités de Boko Haram. La Sierra Leone a enregistré la plus mauvaise performance de la région, avec un taux de croissance négatif de 21,1% contre +4,6% un an plus tôt, en raison de la forte baisse des prix dans le secteur minier sur le plan international. Les faibles performances économiques enregistrées dans certains pays sont imputables aux effets de l'épidémie à virus Ebola (Guinée, Libéria et Sierra Leone), ainsi qu'aux risques sécuritaires élevés (Mali, Nigéria et Niger). Globalement, les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont enregistré des performances économiques plus élevées (taux de croissance stable à 6,6%) que ceux de la Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (ZMAO) (taux de croissance de 2,7% contre 5,9% en 2014).

2.2.2. Inflation

Neuf Etats (UEMOA et Cap vert) ont respecté en 2015 le critère de convergence macroéconomique relatif à l'inflation. En effet, l'inflation moyenne annuelle s'est située en dessous de 3% dans les pays membres de l'UEMOA, inférieure à l'objectif de 5% fixé. En moyenne, l'inflation s'est établie à 1,0% en 2015 dans l'UEMOA contre 0,1% un an plus tôt. Le Mali est le pays ayant enregistré l'inflation la plus élevée dans cette zone, avec un taux d'inflation annuel de 2,1% en 2015. Dans la ZMAO, les taux d'inflation sont ressortis, en moyenne, à 9,6% contre 8,6% l'année précédente. A l'exception du Cap Vert, qui a enregistré un taux d'inflation de 0,1% en 2015 contre -0,2% en 2014, l'inflation s'est située au-dessus de l'objectif de 5,0% fixé. Avec un taux d'inflation annuel moyen de 17,1%, le Ghana est le pays où l'inflation reste la plus élevée.

2.2.3. Finances publiques

A l'exception de deux pays (Liberia et Nigeria), aucun Etat de l'Afrique de l'Ouest ne satisfait aux critères relatifs au déficit budgétaire en 2015. Le déficit moyen de la sous-région a progressé, passant de 2,2% du PIB en 2014 à 2,8% du PIB en 2015. Le Liberia et le Nigeria ont enregistré les déficits les plus faibles, ressortis à 0,7% et 1,7% respectivement, se situant en dessous de la norme requise de 3,0%. Les déficits les plus élevés ont été enregistrés au Niger (12,5% du PIB contre 13,6% en 2014), en Guinée (10,3% du PIB contre 6,0% en 2014), en Gambie (8,5% du PIB contre 9,2% en 2014) et au Bénin (8,4% du PIB contre 2,9% en 2014). Dans l'ensemble, le déficit s'est accentué dans la plupart des pays de l'UEMOA et de la ZMAO, où il est passé de 1,6% du PIB en 2014 à 2,1% du PIB en 2015. Cette dégradation du déficit est due principalement à la faible mobilisation des ressources, dans un contexte de hausse des dépenses publiques, notamment celles en capital.

2.2.4. Secteur externe

A l'exception de deux pays (Cap Vert et Nigeria), aucun autre pays de la sous-région n'a respecté le critère relatif au taux de couverture de l'émission monétaire. Globalement, les réserves extérieures des pays de la sous-région ont représenté 6,0 mois d'importations en 2015 contre 6,2 mois en 2014, en liaison principalement avec la chute des réserves extérieures du Nigeria, induite par la baisse des prix du pétrole. En dépit du respect de ce critère globalement par les pays de la sous-région, quelques disparités subsistent suivant les zones. Les pays de l'UEMOA ont enregistré en 2015 un taux de couverture de 5,1 mois d'importation contre 5,0 mois en 2014. Dans la ZMAO, seuls 2 pays sur 7 ont satisfait à ce critère. Il s'agit du Cap Vert (9,2 mois contre 7,6 mois en 2014) et du Nigeria (6,5 mois contre 6,7 mois en 2014). La Guinée, la Gambie et le Liberia affichent des taux de couverture inférieurs à 3 mois d'importations. Ces faibles niveaux observés dans la plupart des Etats membres de la ZMAO s'expliquent par les effets combinés de la forte chute des produits miniers et de l'épidémie à virus ebola.

2.2.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

La Gambie, le Ghana et la Sierra Leone sont les pays où la Banque Centrale a accordé des concours à l'Etat.

2.3 – Sous-région de l'Afrique centrale

2.3.1. Croissance économique

La croissance dans la sous-région a ralenti en 2015, en situant à 3,7% contre 6,1% une année plus tôt. Tous les pays ont connu une baisse de leur performance économique. Dans la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), Le taux de croissance économique s'est établi à 2,4 % en 2015 contre 4,8 % en 2014, sous l'effet de la chute des prix du pétrole et de la situation sécuritaire, notamment avec la secte Boko Haram et l'instabilité socio-politique en République Centrafricaine. La croissance en République Démocratique du Congo (RDC) est ressortie à 6,9 % en 2015, en repli de 2,6 points de pourcentage comparée à 2014. A Sao Tomé e Principe, elle s'est située à 3,9 % en 2015 contre 6,9 % en 2014. Ces contre-performances sont liées principalement à la baisse des cours mondiaux des produits de base et à la faiblesse de la demande internationale.

2.3.2. Inflation

Le critère relatif à l'inflation a été respecté en 2015 par tous les pays de la région, sauf le Tchad et Sao Tomé e Príncipe. Dans ces deux pays, le taux d'inflation s'est établi respectivement à 3,7% et 4,0% en 2015 contre 1,7% et 6,4% en 2014. Dans la zone CEMAC, il est ressorti à 2,5% en 2015, en le recul de 0,7 point de pourcentage par rapport à 2014, en liaison essentiellement avec la baisse de la demande intérieure et du repli des prix des produits de base et des communications, notamment au Gabon. En RDC, l'inflation a été la plus faible, avec un niveau de 0,7% en 2015 contre 1,0% en 2014.

2.3.3. Finances publiques

En 2015, la moitié des pays de la sous-région (Cameroun, Gabon, Tchad et RDC) a respecté le critère relatif au déficit budgétaire. Les finances publiques ont été caractérisées par des déficits budgétaires en 2015 dans tous les pays. Dans la CEMAC, le déficit public a atteint globalement 3,5% du PIB en 2015 contre 1,8% un an plus tôt. Il est ressorti plus important en 2015 au Congo (-11,6% du PIB contre +3,4% en 2014) et en République Centrafricaine (RCA) (-8,1% contre -7,8% en 2014). Le plus faible déficit a été enregistré au Gabon (-1,1%) contre +2,4% en 2014). Dans les autres pays, le déficit budgétaire de l'Etat est demeuré plus important à Sao Tomé e Príncipe (-8,8% en 2015), en dépit de son amélioration par rapport à l'année 2014 (-16,8%). Dans toute la sous-région, la RDC est le pays qui a enregistré le plus faible niveau en 2015 (-0,7% du PIB) comme en 2014 (-0,3%).

2.3.4. Secteur externe

Selon les estimations, le déficit du compte courant des pays de la CEMAC s'est creusé davantage en 2015 par rapport à 2014, en ressortant à 14,8% du PIB contre 13,4% du PIB en 2014, en liaison avec les effets dépressifs de l'environnement international, marqué par la baisse prolongée des cours des matières premières et l'appréciation de l'euro par rapport au dollar. Globalement, les réserves extérieures ont représenté dans la zone CEMAC 4,0 mois d'importations en 2015 contre 5,2 mois en 2014. Aucun pays membre de la CEMAC n'a respecté le critère relatif aux réserves extérieures. Le Cameroun a enregistré le ratio le plus élevé (5,3 mois), suivi de la RCA et du Gabon avec 4,9 mois en 2015. Au Tchad, le ratio est ressorti à 0,9 mois d'importations en 2015 contre 2,3 mois en 2014, soit le plus faible de la région. Dans les deux autres pays hors de la CEMAC (RDC et Sao Tomé e Príncipe), les réserves extérieures se sont établies respectivement à 1,3 et 8,7 mois d'importations en 2015 contre 1,8 et 7,7 mois en 2014.

2.3.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

Comme en 2014, la RDC et Sao Tomé e Príncipe n'ont bénéficié d'aucun financement de leurs déficits budgétaires par les banques centrales en 2015.

2.4. Sous-région de l'Afrique australe

2.4.1. Croissance économique

La plupart des pays de la sous-région de l'Afrique Australe ont connu un ralentissement de leur croissance économique en 2015 par rapport à 2014, en rapport principalement avec la baisse de l'offre de produits agricoles, des inondations et de la sécheresse enregistrées par certains pays de la région et des effets induits du ralentissement économique dans certains pays émergents, notamment en Chine. En moyenne, la croissance de la sous-région est ressortie à 3,0% en 2015 contre 4,2% en 2014. La baisse des prix des produits agricoles et dans le secteur minier a considérablement affecté la performance des pays de la sous-région. Tous les pays ont connu une dégradation de leur croissance en 2015 par rapport à

2014. Le Malawi et le Zimbabwe ont enregistré les baisses de croissance les plus importantes (-3,2 et -2,7 points de pourcentage respectivement). La croissance a été plus forte au Mozambique, avec un taux de croissance de 6,3% en 2015 contre 7,2% un an plus tôt. La croissance au Mozambique a été impulsée principalement par la vigueur de l'activité dans les secteurs agricole, manufacturier, des mines, de la construction, du transport et de la communication. Le taux de croissance de l'économie de la Namibie est ressorti à 5,7% en 2015, en repli de 0,6 point de pourcentage par rapport à 2014. Cette baisse de la croissance dans ce pays a été essentiellement le fait de la baisse de l'activité enregistrée dans le secteur des mines (diamant et zinc), de l'agriculture, des transports et de la construction. La Zambie et Madagascar ont enregistré un taux de croissance de 3,2% en 2015, après ceux de 5,0% et 3,3% respectivement notés l'année précédente. Ce ralentissement de la croissance dans ces pays résulte principalement de l'insuffisance de l'offre d'électricité, de la volatilité de la monnaie zambienne et la baisse de la production en Madagascar. L'économie d'Afrique du Sud, la plus grande de la région, est confrontée à des problèmes structurels, notamment le déficit d'approvisionnement en électricité, qui ont entraîné un ralentissement de sa croissance qui s'est située à 1,3% en 2015. Le Swaziland, le Botswana et le Zimbabwe ont affiché des taux de croissance respectifs de 1,7%, 1,2% et 1,1% en 2015, quasiment les plus faibles de la région.

2.4.2. Inflation

Cinq pays (Angola, Madagascar, Malawi, Swaziland et Zambie) de la sous-région n'ont pas respecté le critère relatif à l'inflation en 2015. En moyenne, le taux d'inflation pour la région est passé de 6,8% en 2014 à 6,7% en 2015. L'inflation a évolué de façon erratique suivant les pays. Elle a connu une augmentation en Angola, en Zambie, à Madagascar et au Mozambique, avec un taux d'inflation de 14,3%, 10,1%, 7,4%, et 2,4% en 2015 contre respectivement 7,5%, 7,8%, 6,1% et 2,3% en 2014. Par contre, l'inflation s'est repliée dans les autres pays. Son niveau a été plus élevé, atteignant parfois les deux chiffres dans certains pays (Malawi, Angola et Zambie). Au Malawi, l'inflation s'est située à 21,9%, le niveau le plus élevé de la région, liée aux effets décalés de la dévaluation de la monnaie intervenue en 2012 et l'insuffisance de l'offre d'électricité. En Angola, le taux d'inflation est ressorti environ à 14,3% en 2015 contre environ 7,5% en 2014, reflétant les effets de la dépréciation de la monnaie, induite par la baisse des prix du pétrole. L'accélération de l'inflation en Zambie, qui est passée de 7,8% à 10,1% entre 2014 et 2015 est imputable à la dépréciation de la monnaie, résultant de la baisse des exportations de cuivre. Au Zimbabwe, l'inflation est demeurée négative en 2015 (-2,4%).

2.4.3. Finances publiques

En 2015, quatre pays (Botswana, Lesotho, Malawi et Zimbabwe) ont satisfait au critère relatif au déficit budgétaire. En moyenne, le déficit de la région s'est situé à 3,9% en 2015, en hausse de 0,1 point de pourcentage d'une année à l'autre. Les déficits les plus importants ont été notés en Zambie (-9,4% du PIB), au Mozambique (-7,4% du PIB), au Swaziland (-5,4% du PIB) et en Namibie (-5,2% du PIB). Seul le Lesotho a enregistré un excédent, qui est ressorti environ autour de 2,0% du PIB en 2015.

2.4.4. Secteur externe

Les réserves extérieures moyenne de la région se sont situées à 5,2 mois d'importations contre 5,0 mois un an plus tôt. Seuls le Botswana et l'Angola ont enregistré des mois de couverture des importations de plus de 6 mois. Toutefois, une amélioration du taux de couverture en terme de mois a été notée en 2015 pour tous les pays, à l'exception du Lesotho, du Malawi et du Mozambique. La position des réserves extérieures est plus confortable au Botswana, avec un niveau de réserves atteignant 19,0 mois de couverture

des importations, en liaison avec la diminution de la facture des importations. Les réserves extérieures de l'Angola se sont fixées à 8,0 mois d'importations en 2015, en hausse de 2,0 mois par rapport à 2014. Cette performance de l'Angola pourrait s'expliquer par le maintien des réserves accumulées au cours des années précédentes où les prix du pétrole étaient à des niveaux élevés. Le Zimbabwe, à l'instar de l'année précédente, a enregistré le niveau le plus faible de réserves avec quasiment 1,0 mois de couverture des importations, en augmentation de 0,1 mois par rapport à l'année 2014.

2.4.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

Trois pays de la sous-région (Angola, Madagascar et Zambie) ont été financés par la Banque Centrale au cours de l'année 2015 contre deux (Madagascar et Zambie) en 2014.

2.5. Sous-région de l'Afrique de l'Est

2.5.1. Croissance économique

La croissance économique de la sous-région³ a été relativement modérée en 2015 par rapport à 2014. Au Kenya, le PIB s'est accru de 5,6% en 2015 contre 5,3% un an plus tôt, tiré principalement par les secteurs agricole, de la construction et les services financiers. La reprise de l'économie rwandaise enregistrée en 2014 s'est poursuivie sur l'année 2015, avec une quasi-stabilité à 6,9% en 2015, en liaison avec les performances significatives notées dans le secteur bancaire, résultant de la conduite d'une politique monétaire accommodante et d'une bonne coordination entre la politique monétaire et la politique budgétaire. L'économie somalienne a connu une croissance de 3,7% en 2015, en hausse de 0,1 point de pourcentage d'une année à l'autre, grâce à la hausse de la consommation, induite par l'augmentation des exportations de bétail et de produits agricoles. En Tanzanie, la croissance est demeurée stable à 7% en 2015, tirée principalement par les activités de construction, la finance et les assurances.

En Ouganda, le PIB est demeuré stable à 5,0% en 2015, en rapport avec la faiblesse des investissements publics et l'incertitude liée à la campagne électorale ainsi que le resserrement de la politique monétaire. A Maurice, l'économie a connu un ralentissement en 2015, le taux de croissance s'étant situé à 3,1% contre 3,4% en 2014. Ce ralentissement est imputable essentiellement à la baisse des investissements privés et à la stagnation enregistrée dans les secteurs manufacturier et de la construction. La croissance du PIB réel du Burundi a connu une baisse, ressortant à 4,0% en 2015 contre 4,7% en 2014, du fait principalement de la crise socio-politique qui a affecté les performances économiques du pays.

2.5.2. Inflation

Seuls trois pays (Maurice, Rwanda et Somalie) de la sous-région ont respecté le critère relatif à l'inflation. A Maurice, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 1,3% en 2015 contre 3,2% un an plus tôt, dans le sillage de la baisse des prix des produits sur le marché international. L'inflation moyenne au Rwanda s'est accrue, passant de 1,8% en 2014 à 2,5% en 2015, en liaison avec le faible niveau des prix du pétrole. En Somalie, elle s'est située à 1,0% en 2015 contre 1,3% l'année précédente, du fait essentiellement de l'amélioration des conditions liées à l'offre et de la faiblesse de l'inflation importée. Dans les pays n'ayant pas satisfait ce critère, l'inflation a connu une évolution erratique dans la sous-région, au cours de l'année 2015. Au Kenya, elle s'est repliée, passant de 6,9% en 2014 à 6,6% en 2015, en rapport notamment avec le niveau bas des cours du pétrole et de l'énergie géothermique

³ / Seuls 6 pays sur 11 que compte cette sous-région ont communiqué leur rapport sur le PCMA. Il s'agit du Burundi, du Kenya, de Maurice, du Rwanda, de la Tanzanie et de l'Ouganda.

ainsi que la conduite d'une politique monétaire prudente. En Tanzanie, l'inflation annuelle moyenne est ressortie à 5,6% en 2015 contre 6,1% en 2014, résultant essentiellement de la chute des prix du pétrole et de la consolidation budgétaire. Par contre, dans les autres pays, une augmentation de l'inflation a été enregistrée. En Ouganda, elle s'est située à 5,5% en 2015, en hausse de 2,4 points de pourcentage d'une année à l'autre. Cette évolution est en grande partie liée aux effets induits de la dépréciation du taux de change ainsi que de la hausse des prix locaux des produits vivriers. L'inflation s'est également accrue au Burundi, passant de 4,4% en 2014 à 5,6% en 2015.

2.5.3. Finances publiques

Seule la Somalie a satisfait au critère relatif au déficit public en 2015, le ratio du déficit budgétaire (hors dons) rapporté au PIB s'étant situé à 1,4% en 2015 contre 1,1% en 2014. A l'exception du Rwanda et de la Tanzanie, le ratio s'est dégradé en 2015 dans tous les pays de la région. Au Kenya, le déficit de l'Etat est ressorti à 9,3% du PIB en 2015 contre 6,4% en 2014. Cette évolution au Kenya est principalement liée à la hausse des dépenses d'infrastructures, en particulier dans le domaine de l'énergie, des routes et de l'eau. Au Burundi, le déficit s'est dégradé, passant de 8,9% du PIB en 2014 à 9,0% en 2015, en liaison avec les défis auxquels le pays est confronté. A Maurice, il a connu une augmentation de 0,7 point de pourcentage d'une année à l'autre pour s'élever à 4,1% en 2015. En dépit du non-respect de ce critère, le ratio s'est amélioré au Rwanda et en Tanzanie. Dans ces deux pays, il est passé respectivement de 13,5% à 12,8% et de 5,4% à 4,5% d'une année à l'autre.

Dans l'ensemble, la baisse des cours des produits d'exportations a été l'un des principaux facteurs ayant contribué au non-respect de ce ratio.

2.5.4. Secteur externe

Dans les pays de la sous-région, les opérations avec l'extérieur ont évolué de façon contrastée. Au Burundi, la position extérieure est demeurée fragile, en dépit de l'amélioration du déficit du compte courant, qui est passé de 18,8% en 2014 à 16,0% en 2015. Le taux de couverture des importations par les réserves extérieures s'est situé à 2,0 mois d'importations contre 4,1 mois un an plus tôt. Cette baisse est due principalement à la diminution de l'appui budgétaire extérieur et de l'intervention de la banque centrale pour stabiliser le marché des changes. Le Kenya a connu une nette amélioration de son déficit courant, qui est passé de 9,8% du PIB en 2014 à 6,8% du PIB en 2015, reflétant la baisse de la facture des importations qui a plus que compensé la diminution des recettes d'exportation. Les réserves extérieures du Kenya ont couvert 4,6 mois en 2015 contre 5,0 mois en 2014. A Maurice, le déficit du compte courant a été ramené à 4,9% du PIB en 2015 contre 5,7% en 2014, reflétant l'impact de la faiblesse des prix mondiaux des matières premières. Les réserves internationales se sont confortées en 2015, sous l'effet de l'excédent dégagé par le compte de capital et financier. Dans ce contexte, le taux de couverture est ressorti en hausse, passant de 6,2 mois d'importations à 7,7 mois. Au Rwanda, le taux de couverture de l'émission monétaire a baissé, passant de 4,4 mois d'importations en 2014 à 4,2 mois en 2015, en liaison avec la détérioration du compte courant. En Tanzanie, le déficit du compte courant s'est amélioré, en raison de la baisse de la facture des importations, en particulier du pétrole. La couverture des importations par les réserves extérieures a représenté 4,0 mois en 2015 contre 4,2 mois en 2014. Le déficit du compte courant de l'Ouganda s'est aggravé en passant de 8,3% en 2014 à 8,7% en 2015, en rapport essentiellement avec l'augmentation des revenus versés aux non-résidents sous forme de dividendes et des indemnités versées aux employés non-résidents. Les réserves extérieures ont représenté 4,6 mois d'importations en 2015 contre 5,0 mois en 2014. En Somalie, le déficit courant est ressorti à 14,8% du PIB en 2015 contre 14,7% en 2014, en raison principalement de l'importation d'importants

matériaux de construction et de denrées alimentaires, consécutive à la mauvaise récolte enregistrée. A l'instar de l'année 2014, les réserves extérieures ont pu couvrir moins d'un mois d'importations.

2.5.5. Financement du déficit budgétaire par la Banque centrale

La Banque Centrale n'a octroyé en 2015 aucun concours direct au Gouvernement à Maurice, en Ouganda, au Rwanda et en Tanzanie. Au Burundi, le Gouvernement a reçu le concours de la Banque Centrale, en raison des retards constatés dans l'appui budgétaire que devraient apporter les bailleurs de fonds au Gouvernement pour financer le déficit budgétaire. Dans certains pays (Kenya, Somalie et Tanzanie), les concours directs à l'Etat sont autorisés, mais dans des proportions définies par la loi. En dépit des concours directs reçus de la Banque Centrale au cours de l'année 2015, les Etats de la Somalie et de la Tanzanie ont procédé à leur remboursement avant la fin de l'année fiscale. En Tanzanie, les facilités de découvert au gouvernement pour faire face au décalage à court terme entre le recouvrement des recettes et l'exécution des dépenses sont limitées au plus à 12,5% de la moyenne des revenus effectivement perçus des trois exercices précédents. A la fin de l'année 2015, aucun concours n'a été enregistré.

III – Mise en œuvre du PCMA en 2015

A l'issue de la première année de la deuxième extension de la période de la phase III du PCMA, décidée par le Conseil des Gouverneurs en août 2015 à Malabo, les performances des pays membres sont demeurées en deçà des attentes.

Les normes des critères de convergence de premier rang arrêtées pour cette phase, se présentent comme suit :

- ratio du déficit budgétaire sur le PIB ≤ 3 %;
- élimination du crédit de la Banque Centrale à l'Etat ;
- taux d'inflation < 5 %;
- ration des réserves extérieures sur les importations ≥ 6 mois.

Seul un pays sur les 43 qui ont soumis leurs rapports⁴ (i.e. 2,3%) a satisfait en 2015 aux 4 critères de premier rang. Les résultats peu encourageants enregistrés en 2015 sont le reflet de la persistance de la faiblesse des performances relatives notamment aux normes portant sur les réserves de change et le déficit budgétaire. Les ratios de conformité à ces critères ont été en 2015 de 17,4% pour le premier et 26,1% pour le second contre 17,4% et 29,8% respectivement en 2014. En revanche, le critère de l'élimination du crédit de la Banque Centrale à l'Etat et celui d'inflation ont été mieux respectés, avec respectivement un taux de conformité de 72,1% et 58,7% en 2015 contre 71,1% et 42,6% un an plus tôt.

IV – Perspectives pour 2016

Selon les prévisions du FMI, l'économie mondiale devrait croître de 3,2% en 2016 et de 3,5% en 2017 contre 3,1% en 2015. La croissance en 2016 serait principalement tirée par les performances économiques attendues dans les pays émergents et les pays en développement où la croissance ressortirait à 4,1% en 2016 contre 4,0% un an plus tôt. Cette performance économique modeste dans les pays émergents et en développement résulterait de la combinaison de plusieurs facteurs dont la faiblesse de la croissance dans les

⁴ / Il s'agit des pays ayant soumis un rapport complet, avec tous les 4 critères de premier rang renseignés.

pays exportateurs de pétrole, le ralentissement modéré de la croissance notamment en Chine et les performances peu encourageantes attendues dans les pays exportateurs de produits de base hors pétrole, notamment en Amérique latine. Dans les pays avancés, la croissance demeurerait stable à 1,9% en 2016, en liaison essentiellement avec la baisse des prix de l'énergie et les politiques monétaires accommodantes, nonobstant le resserrement progressif de la politique monétaire attendu de la part de la Réserve fédérale américaine (Fed).

L'inflation devrait augmenter de 0,4 point de pourcentage en 2016 par rapport à 2015 dans les pays avancés, en raison de fortes tensions sur le marché de travail aux Etats-Unis. En revanche, elle reculerait de 0,2 point de pourcentage d'une année à l'autre dans les économies émergentes et en développement, en lien avec essentiellement l'impact de la baisse des prix des produits de base et la dissipation des effets des dépréciations des monnaies enregistrées en 2015.

En Afrique, la croissance du PIB devrait légèrement se raffermir pour s'élever à 3,7% en 2016 et 4,5% en 2017, après l'expansion modérée en 2014 (3,7%) et 2015 (3,6%). Du côté de l'offre, la croissance de l'Afrique serait soutenue par le secteur agricole, les activités de la construction et les industries extractives ainsi que les services. Du côté de la demande, les moteurs de la croissance seraient la consommation privée et les investissements en infrastructures.

Des disparités sont observées dans la croissance économique en l'Afrique, en liaison notamment avec les différences des niveaux de revenu, la disponibilité des ressources naturelles, les politiques macroéconomiques et la stabilité politique et sociale. En 2015, la croissance est ressortie relativement plus importante en Afrique de l'Est (6,3%), en Afrique Centrale (3,7%) et en Afrique du Nord (3,5%). Les plus faibles taux de croissance ont été enregistrés en Afrique Australe (2,2%) et en Afrique de l'Ouest (3,3%). En 2016, les prévisions laissent apparaître que la croissance devrait être plus élevée en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest, avec des taux de croissance respectifs de 6,4% et 4,3%. La croissance demeurerait la plus faible en Afrique Australe, où elle pourrait reculer à 1,9% en 2016. Les principaux défis à relever en Afrique demeurent, d'une part, une dotation suffisante en énergie, en particulier l'électricité, et d'autre part, la diversification et la transformation structurelle de l'économie ainsi que l'inclusion financière, en vue d'une croissance durable et confortable.

Plusieurs facteurs de risque sont susceptibles d'affecter les perspectives d'évolution de l'économie africaine en 2016, dont :

- la fragilité de la reprise dans les économies avancées, en particulier dans la zone euro, notamment avec l'avènement du Brexit ;
- une reprise lente de la demande dans les pays émergents ;
- l'exacerbation des tensions géopolitiques ;
- la volatilité des cours des produits de base dont la plupart des économies africaines sont largement tributaires ;
- l'incidence des chocs liés aux aléas climatiques ;
- la persistance de la pénurie d'électricité dans certains pays africains ;
- l'aggravation des risques sécuritaires, amplifiés notamment par les activités de plus en plus récurrentes du groupe islamique Boko Haram et la menace des attentats terroristes.

Conclusion

Au terme de la première année de la deuxième période d'extension de l'étape III relative à la mise en œuvre du PCMA, les performances des Etats en matière de respect des critères de convergence demeurent peu satisfaisantes. Seul un Etat a satisfait aux critères de premier rang.

A cet égard, les Etats et les sous-régions sont encouragés à poursuivre et à intensifier les efforts visant la transformation des économies africaines en vue de les rendre plus résilientes et à œuvrer à l'approfondissement de l'intégration économique et monétaire sur le continent.

Critères de premiers rangs

Sous-régions	Déficit Budgétaire / PIB ≤ 3.0%		Inflation ≤ 5.0%		Financement BC =0 (en milliards)		Réserves ≥ 6 mois		Nbre de critères respectés	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015
AFRIQUE DU NORD										
Algeria	-7,6	-14,0	2,9	4,9	0,0	0,0	30,0	27,0	3	3
Egypt	-12,2	-11,5	8,2	11,4	39,0	NC	3,3	4,0	0	0
Libya	-51,8	NC	2,4	NC	NC	NC	NC	NC	1	0
Mauritania	-4,4	-4,7	3,5	1,5	0,0	0,0	4,8	6,8	2	3
Sudan	-0,9	-1,0	36,5	19,8	19,0	20,2	2,0	2,5	1	1
Tunisia	-4,9	-4,4	4,8	4,1	0,0	0,0	3,8	4,2	2	2
AFRIQUE DE L'OUEST										
Benin	-2,9	-8,4	-1,1	0,3	0,0	0,0	4,9	5,4	2	2
Burkina Faso	-6,0	-5,4	-0,3	0,9	0,0	0,0	4,9	5,4	1	2
Cabo Verde	-8,9	-6,2	-0,2	0,1	0,0	0,0	7,6	9,2	2	3
Cote d'Ivoire	-4,0	-4,4	0,5	1,2	0,0	0,0	4,9	5,4	2	2
The Gambia	-9,2	-8,5	5,7	5,9	41,1*	26,9*	3,7	2,5	0	0
Ghana	-7,1	-5,7	15,5	17,1	0,0	4,2*	4,2	3,6	0	1
Guinea	-6,0	-10,3	9,0	7,3	0,0	0,0	3,1	2,2	1	1
Guinea-Bissau	-10,0	-7,3	-1,0	1,5	0,0	0,0	4,9	5,4	1	2
Liberia	-2,1	-0,7	9,9	7,8	0	0,0	3,0	2,5	2	2
Mali	-6,1	-6,0	0,9	2,1	0,0	0,0	4,9	5,4	2	2
Niger	-13,6	-12,5	-0,9	1,0	0,0	0,0	4,9	5,4	1	2
Nigeria	-0,9	-1,7	8,0	9,0	0,0	0,0	6,7	6,5	3	3
Senegal	-8,3	-7,7	-1,1	0,1	0,0	0,0	4,9	5,4	1	2
Sierra Leone	-7,7	-3,3	7,2	8,1	7,6*	14,1*	3,6	3,8	0	0
Togo	-5,4	-3,8	0,2	1,8	0,0	0,0	4,9	5,4	2	2
AFRIQUE CENTRALE										
Cameroon	3,8	-2,0	1,8	2,7	0,0	138,0	4,3	5,3	3	2
Central Africa Republic	-7,8	-8,1	17,8	2,0	18,5	18,5	5,5	4,9	0	1
Congo	3,4	-11,6	0,9	2,7	350,0	572,0	6,7	3,3	3	1
Gabon	2,4	-1,1	4,7	-0,3	257,5	452,5	5,4	4,9	2	1
Equatorial Guinea	-6,4	-5,1	4,3	1,7	369,4	516,7	4,6	2,7	1	1
Chad	-2,1	-1,8	1,7	3,7	166,9	280,0	2,3	0,9	2	2
DRC	0,3	-0,7	1,0	0,7	0,0	0,0	1,8	1,3	3	3
São Tome and Principe	-16,8	-8,8	6,4	4,0	0,0	0,0	7,7	8,7	2	3
AFRIQUE DE L'EST										
Burundi	-8,9	-9,0	4,4	5,6	8,4	-	4,2	2,0	1	0
Comoros									0	0
Kenya	-6,4	-9,3	6,9	6,6	-	-	5,0	4,6	0	0
Mauritius	-3,4	-4,1	3,2	1,3	0,0	0,0	6,2	7,7	3	3
Rwanda	-13,5	-12,8	1,8	2,5	0,0	0,0	4,4	4,2	2	2
Uganda	-5,0	-5,4	3,1	5,5	0,0	0,0	5,0	4,6	2	1
Tanzania	-5,4	-4,5	6,1	5,6	0,0	0,0	4,2	4,0	1	1
Djibouti										
Ethiopia										
Seychelles										
Somalia	-1,1	-1,4	1,3	1,0	0,0	0,0	<1	<1	3	3
AFRIQUE AUSTRALE										
Angola	-6,6	-4,3	7,5	14,3	0,0	6,2	6,2	8,0	2	1
Botswana	3,7	-2,7	4,4	3,0	0,0	0,0	18,7	19,0	4	4
Lesotho	0,0	2,3	5,4	3,2	0,0	0,0	5,9	5,6	2	3
Madagascar	-3,6	-3,5	6,1	7,4	16,8	14,6	2,5	2,9	0	0
Malawi	-3,1	-2,6	23,8	21,9	0,0	0,0	4,3	3,2	1	2
Moçambique	-10,7	-7,4	2,3	2,4	0,0	0,0	3,2	2,7	2	2
Namibia	-6,1	-5,2	5,4	3,4	0,0	0,0	1,8	2,8	1	2
South Africa	-4,9	-4,2	6,1	4,6	0,0	0,0	4,5	5,2	1	2
Swaziland	-3,0	-5,4	5,7	5,3	0,0	0,0	3,6	3,7	2	1
Zambia	-6,6	-9,4	7,8	10,1	3,5	4,7	3,5	3,7	0	0
Zimbabwe	-1,0	-1,0	-0,2	-2,4	0,0	0,0	0,6	0,7	2	2
Total des pays qui ont déclarés	47	46	47	46	45	43	46	46		
Total des pays qui ont répondu aux critères	14	12	20	27	32	31	8	8		
Pourcentage	29,8	26,1	42,6	58,7	71,1	72,1	17,4	17,4		

NC : Non communiqué * : En % des recettes fiscales de l'année précédente.